

## Assistance et assurance voyage Contrats annuels

	World Gold Protection avec Annulation	World Full Protection	Europe Comfort Protection	Classic Protection	Auto Europe Protection
<b>Assistance Personnes</b>	ü	ü	ü	ü	
territorialité	monde entier	monde entier	Europe	monde entier	
frais médicaux à l'étranger	illimités	125 000 €	50 000 €	250 000 €	
frais de suivi médical en Belgique	6 250 €	6 250 €		6 250 €	
frais de rapatriement	illimités	illimités	illimités	illimités	
frais de recherche et de secours	6 250 €	3 750 €	3 750 €	3 750 €	
garanties ski	ü	ü	ü	ü	
<b>Home Assistance</b>	ü	ü	ü	ü	
<b>Assistance Véhicules</b>	ü	ü	ü		ü
couverture gratuite d'un 2 <sup>ème</sup> véhicule	ü				
couverture gratuite remorque ou caravane	ü	ü	ü		ü
Belgique et Europe	ü	ü	ü		ü
assistance à partir du domicile	ü	ü			ü
dépannage sur place, remorquage	ü	ü	ü		ü
rapatriement véhicule	ü	ü	ü		ü
véhicule de remplacement	ü	ü	ü		ü
<b>Assurance Annulation</b>	2 000 €				
maladies, accidents, décès	ü				
examen de rattrapage, licenciement, divorce, ...	ü				
<b>Voyage de compensation</b>	2 000 €	1 250 €	1 250 €		
<b>Assurance Bagages</b>	2 000 €				
<b>Assurance Capital Accident de Voyage</b>	12 500 €				
<b>Primes familiales</b>	300 €	170 €	135 €	119 €	100 €/véhicule
<b>Primes individuelles</b>	270 €	145 €	110 €	90 €	
<b>Prime pour véhicule supplémentaire</b>	49 €	49 €	49 €		49 €
<b>Prime par mois à partir du 4<sup>e</sup> mois consécutif à l'étranger</b>	38 €				

## World Gold Protection avec Annulation

Un an de protection optimale pour vos véhicules en Belgique et en Europe  
et pour toute la famille dans le monde entier. Aussi en cas d'annulation de voyage.



Elu meilleur contrat d'assistance  
sur le marché en 2007 et 2008 !

### Assistance Personnes

- § dans le monde entier
- § frais médicaux sans franchise et illimités à l'étranger
- § suivi médical en Belgique jusqu'à 6 250 €, en cas d'accident à l'étranger
- § rapatriement en cas de maladie, accident ou décès (sans limites)
- § prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- § retour anticipé pour cause de décès ou maladie grave d'un proche
- § assistance en cas de décès
- § frais de recherche et de secours en montagne jusqu'à 6 250 €
- § remboursement du ski-pass jusqu'à 125 €
- § compensation de 50 €/jour en cas d'hospitalisation
- § remboursement du matériel sportif et des activités sportives en cas de rapatriement ou d'hospitalisation >48 h
- § assistance en cas de vol ou perte des bagages, titres de transport ou documents d'identité
- § aide psychologique

### Assistance Véhicules

- § sans franchise kilométrique
- § sans limite d'âge pour le véhicule
- § **2e véhicule couvert sans supplément**
- § dépannage sur place et remorquage
- § rapatriement du véhicule et des passagers assurés
- § véhicule de remplacement en Belgique et dans toute l'Europe
- § véhicule de remplacement en cas de vol : 30 jours max
- § envoi de pièces de rechange
- § assistance juridique
- § caravane et remorque sont couvertes

### Home Assistance

- § assistance en cas de dégâts au domicile
- § assistance en cas d'hospitalisation urgente suite à une maladie ou un accident en Belgique
- § frais de serrurier
- § service d'information

### Assurance Annulation

- § remboursement des frais d'annulation ou de modification du voyage jusqu'à 2 000 € par personne et par sinistre, en cas de :
  - § maladie, accident ou décès de l'assuré, de son partenaire, d'un parent ou d'un compagnon de voyage
  - § dégâts au domicile
  - § expulsion d'un logement
  - § licenciement
  - § divorce ou séparation de fait
  - § vol des documents d'identité ou visa, refus du visa par l'ambassade
  - § adoption imminente (arrivée de l'enfant)
  - § transplantation d'organe, ...
- § voyages assurés : tout type, y compris les voyages professionnels, pour autant que le contrat soit conclu avec un organisme professionnel

### Voyage de compensation

- § Remboursement de votre voyage à concurrence de 2 000 €, en cas de rapatriement.

### Assurance Bagages

- § dédommagement jusqu'à 2 000 € en cas de vol, endommagement, perte ou remise tardive par les transports publics
- § intervention dans les achats de première nécessité jusque 500 €
- § dédommagement des objets de valeur (50%), également GSM et laptop.

### Capital Accident de Voyage

- § indemnisation jusqu'à 12 500 € en cas de décès ou d'invalidité permanente suite à un accident à l'étranger

### Divers

- § transfert de fonds jusqu'à 2 500 € en cas de dépense imprévue à l'étranger
- § assistance aux animaux domestiques
- § assistance linguistique (interprète indispensable)

Prime / an	individuelle	familiale
<b>World Gold Protection avec Annulation</b>	<b>270 €</b>	<b>300 €</b>
à partir du 3 <sup>e</sup> véhicule	49 € / par véhicule supplémentaire	
à partir du 4 <sup>e</sup> mois consécutif à l'étranger	38 € / mois supplémentaire	

## World Full Protection

Une protection complète pour le véhicule en Belgique et en Europe et pour la famille dans le monde entier.

### Assistance Personnes

- § **dans le monde entier**
- § **frais médicaux** à l'étranger **jusqu'à 125 000 €** sans franchise
- § suivi médical en Belgique jusqu'à 6 250 €, en cas d'accident à l'étranger
- § rapatriement en cas de maladie, accident ou décès (sans limites)
- § prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- § retour anticipé pour cause de décès ou maladie grave d'un proche
- § assistance en cas de décès
- § frais de recherche et de secours en montagne jusqu'à 3 750 €
- § remboursement du ski-pass jusqu'à 125 €
- § assistance en cas de vol ou perte des bagages, titres de transport ou documents d'identité
- § aide psychologique

### Assistance Véhicules

- § sans franchise kilométrique, dans toute l'Europe
- § limite d'âge du véhicule : 10 ans lors de la souscription
- § dépannage et remorquage
- § rapatriement du véhicule et des passagers assurés
- § véhicule de remplacement en Belgique et en Europe
- § envoi de pièces de rechange
- § assistance juridique
- § caravane et remorques sont couvertes

### Home Assistance

- § assistance en cas de dégâts au domicile
- § assistance en cas d'hospitalisation urgente suite à une maladie ou un accident en Belgique
- § frais de serrurier
- § service d'information

### Voyage de compensation

- § remboursement de votre voyage à concurrence de 1 250 € en cas de rapatriement

### Divers

- § transfert de fonds jusqu'à 2 500 € en cas de dépense imprévue à l'étranger
- § assistance aux animaux domestiques
- § assistance linguistique

Prime / an	individuelle	familiale
<b>World Full Protection</b>	<b>145 €</b>	<b>170 €</b>
Véhicule supplémentaire	49 €	

## Europe Comfort Protection

Une protection confortable pour votre famille et votre véhicule en Belgique et en Europe.

### Assistance Personnes

- § **à l'étranger (Europe)**
- § **frais médicaux** à l'étranger **jusqu'à 50 000 €** sans franchise
- § rapatriement en cas de maladie, accident ou décès (sans limites)
- § prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- § retour anticipé pour cause de décès ou maladie grave d'un proche
- § assistance en cas de décès
- § frais de recherche et de secours en montagne jusqu'à 3 750 €
- § remboursement du ski-pass jusqu'à 125 €
- § assistance en cas de vol ou perte des bagages, titres de transport ou documents d'identité
- § aide psychologique

### Assistance Véhicules

- § franchise kilométrique : 10 km
- § limite d'âge du véhicule : 10 ans lors de la souscription
- § dépannage, remorquage, rapatriement du véhicule et des passagers assurés
- § véhicule de remplacement en Belgique et en Europe
- § envoi de pièces de rechange
- § assistance juridique
- § caravane et remorque couvertes

### Home Assistance

- § assistance en cas de dégâts au domicile
- § assistance en cas d'hospitalisation urgente suite à une maladie ou un accident en Belgique
- § frais de serrurier
- § service d'information

### Voyage de compensation

- § remboursement de votre voyage à concurrence de 1250 € en cas de rapatriement

### Divers

- § transfert de fonds jusqu'à 2 500 € en cas de dépense imprévue à l'étranger
- § assistance aux animaux domestiques
- § assistance linguistique

Prime / an	individuelle	familiale
<b>Europe Comfort Protection</b>	<b>110 €</b>	<b>135 €</b>
Véhicule supplémentaire	49 €	

## Classic Protection

Une protection pour vous et votre famille, partout dans le monde.

### Assistance Personnes

- § **dans le monde entier**
- § **frais médicaux** à l'étranger **jusqu'à 250 000 €** sans franchise
- § suivi médical en Belgique jusqu'à 6 250 €, en cas d'accident à l'étranger
- § rapatriement en cas de maladie, accident ou décès (sans limites)
- § prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales
- § retour anticipé pour cause de décès ou maladie grave d'un proche
- § assistance en cas de décès
- § frais de recherche et de secours en montagne jusqu'à 3 750 €
- § remboursement du ski-pass jusqu'à 125 €
- § assistance en cas de vol ou perte des bagages, titres de transport ou documents d'identité
- § aide psychologique

### Home Assistance

- § assistance en cas de dégâts au domicile
- § assistance en cas d'hospitalisation urgente suite à une maladie ou un accident en Belgique
- § frais de serrurier
- § service d'information

### Divers

- § transfert de fonds jusqu'à 2 500 € en cas de dépense imprévue à l'étranger
- § assistance aux animaux domestiques
- § assistance juridique
- § assistance linguistique

Prime / an	individuelle	familiale
<b>Classic Protection</b>	<b>90 €</b>	<b>119 €</b>

## Auto Europe Protection

Une protection optimale pour vos déplacements en voiture, en Belgique et en Europe.

### Assistance véhicules

- § **en Belgique et en Europe**
- § sans franchise kilométrique
- § limite d'âge du véhicule : 10 ans lors de la souscription
- § dépannage et remorquage
- § rapatriement du véhicule
- § rapatriement des passagers assurés
- § véhicule de remplacement en Belgique et en Europe
- § envoi de pièces de rechange
- § assistance juridique
- § **caravane et remorque couvertes**

### Divers

- § transfert de fonds jusqu'à 2 500 € en cas de dépense imprévue à l'étranger
- § assistance aux animaux domestiques
- § assistance linguistique

### Prime Auto Europe Protection

**100 €/ an pour le 1<sup>er</sup> véhicule**

49 €/ an par véhicule supplémentaire